

Paris, le 21 janvier 2008

La réorganisation du MEDAD : la DIACT

Service du Premier ministre, mis à la disposition du ministre d'Etat, la DIACT doit apporter compétences et savoir-faire au projet du MEDAD.

1 – Les enjeux

- L'enjeu organisationnel est faible

Aucun transfert lourd dans un sens ou un autre n'est prévu.

Il conviendra donc de vérifier à la fin de la mission du préfigurateur comment le cas échéant l'organigramme doit être adapté.

- L'enjeu du fonctionnement, en interministériel et au sein du MEDAD, est donc au cœur de la réflexion engagée :

- clarification de certains périmètres
- nouvelle forme d'implication de la DIACT dans des thèmes devenus internes au MEDAD
- utilisation du savoir-faire interministériel au profit des entités du ministère
- territorialisation de certaines politiques de développement durable...
- accentuation de l'aspect développement durable dans les politiques conduites par la DIACT.

2 – La méthode

- Dans un premier temps, le préfigurateur rencontre ses homologues pour identifier les champs communs, les méthodes de travail, les adaptations nécessaires.

- Des contacts seront pris en externe à l'administration centrale du MEDAD : administrations déconcentrées . collectivités territoriales ; parlementaires ; réseaux ; autres ministères.

- Une rencontre est fixée avec les représentants du personnel de la DIACT et avec les organisations syndicales indiquées dans l'accord de méthode, le 23/01/08 ;

- Le CODIR de la DIACT (direction et conseillers) est associé : réflexions engagées depuis plusieurs mois sur certaines thématiques ; une partie du CODIR hebdomadaire est consacrée à la réorganisation ; ...

- L'objectif est d'aboutir à des propositions fin février. L'interaction avec les autres futures entités du MEDAD nécessite que celles-ci aient également avancé afin de définir le cadre des relations à établir.